

L'Union européenne alloue EUR 31 millions au Cameroun au titre du Programme d'Action Annuel 2010

La Commission européenne a adopté aujourd'hui un programme d'action annuel 2010 d'un montant de 31 millions d'euros en faveur du Cameroun dans le cadre du 10^e Fond européen de développement (FED). Il comprend un appui à la productivité agricole, un appui à la société civile et un appui au renforcement des capacités des services de l'Ordonnateur National.

"Le programme d'action annuel 2010 vise à améliorer la gouvernance et à développer le commerce, l'agriculture et l'intégration régionale. Il témoigne de l'engagement de l'UE pour soutenir le Cameroun dans ses efforts pour lutter contre la pauvreté.", a déclaré à cette occasion le Chef de Délégation de l'UE au Cameroun, Raul Mateus Paula.

Le **Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (PAPA)** est doté de 20 millions d'EUR. Il cible plus particulièrement les filières laitière, cotonnière, cacao et café. Il vise à les relancer durablement par des actions de formation et de structuration des filières, ainsi que par la mise à disposition d'équipement et matériel végétal amélioré, pour ainsi appuyer la production et sécuriser les revenus des producteurs. La diversification en zone cotonnière et la relance des filières cacao et café sont également des objectifs du PAPA.

Le **Programme d'appui à la Société Civile (PASC)**, doté de 7 millions d'EUR est la deuxième action adoptée dans le cadre du Programme d'action annuel

Il s'agit de contribuer à une gouvernance politique, économique et sociale responsable, transparente et participative à travers une meilleure information et implication des organisations de la société civile (OSC) dans les programmes et politiques de développement. Le programme se concentrera sur le renforcement des capacités et du rôle des OSC intervenant dans le domaine de la gouvernance, tant au niveau national que régional.

Enfin, le **Programme d'Appui à l'Ordonnateur National (PAON)** doté de 4 millions d'EUR a pour objectif d'améliorer la qualité du partenariat entre le Cameroun et l'Union européenne, à travers l'exercice maîtrisé de toutes les fonctions de l'Ordonnateur national (ON) d'ordre politique et stratégique et de nature opérationnelle), en favorisant un transfert effectif et progressif des responsabilités de nature opérationnelle vers les ministères techniques.

L'ensemble des fonds prévus sont des dons non remboursables, provenant des contributions des Etats membres de l'Union européenne dans le cadre de la Stratégie de Coopération et du Programme Indicatif National 2008 - 2013 du Cameroun.

Plus d'information:

Jean-Pierre BOU
Délégation de l'Union européenne au Cameroun
Téléphone : (237) 22 21 00 28
Email : jean-pierre.BOU@ec.europa.eu
www.delcmr.ec.europa.eu

